

FRAUDE ET SPÉCULATION
SUR LES PRODUITS AGRICOLES

Le président Tebboune durcit le ton

Page 09

CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION

BLANCHIMENT D'ARGENT

Démantèlement d'un réseau criminel

Page 08

ALGÉRIE-NIGER

Quand l'affabulation se substitue à la diplomatie européenne

Page 07



APRÈS SA VICTOIRE
EN SUPERCOUPE D'AFRIQUE



L'USM ALGER FÉLICITÉE PAR TEBBOUNE

Page 09

1 065 479 ÉLECTEURS INSCRITS À ORAN

Un dispositif de 297 centres de vote en préparation

Page 05

MARCHÉ DES FRUITS ET LÉGUMES

La pomme de terre frôle les 150 DA malgré des arrivages importants

Page 11

PROTECTION CIVILE

Le chantier de la future unité principale inspecté par le wali

Page 11

N° 3743 Lundi 09 Novembre 2026 | ISSN 2335-1411 / www.capdz.dz | Prix 20 DA

CAMPAGNE ÉLECTORALE

Le développement local au cœur des discours politiques

I.S

Au troisième jour de la campagne pour les élections des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW) du 28 novembre, les leaders politiques ont placé le rôle des élus au cœur de leurs interventions.

À Touggourt, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelaali Hassani Cherif, a plaidé pour un renforcement des prérogatives des élus locaux, condition indispensable, selon lui, à un développement local pleinement assumé par les collectivités.

À Constantine, le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Mounder Bouden, a présenté cette échéance comme un enjeu de « préservation des acquis du développement » et de « valorisation des efforts de diversification économique ». Les APC et APW sont, à ses yeux, des « espaces essentiels pour la prise en charge des préoccupations des citoyens », appelés à promouvoir les potentialités économiques locales.

À Djelfa, la présidente du parti Tajamoue Amel Djazaïr (TAJ), Fatima-Zohra Zerouati, a insisté sur le rôle des élus dans le renforcement du développement local et la prise en charge des revendications, affirmant que les candidats de son parti font de l'intérêt général une « priorité absolue ».

À Aïn Ouassara, Hadj Belghaouti, membre du bureau national du Front El-Moustakbal, a mis en avant l'implication du citoyen dans la prise de décision locale, rappelant que le vrai développement part de la commune, institution la plus proche du citoyen.

À Skikda, le président du mouvement El Binaa El Watani, Abdelkader Bengrina, a indiqué que son parti misait sur des candidats capables d'assumer la gestion et les préoccupations des citoyens, tout en soulignant les potentialités naturelles, touristiques et industrielles de la wilaya.

À Bejaia, le premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a présenté un programme articulé autour de la démocratie participative, visant à associer le citoyen aux



processus de décision à l'échelle locale.

À Annaba, le président du parti Sawt Echaab, Lamine Osmani, a plaidé pour une « approche participative » impliquant les citoyens dans l'identification des priorités de développement, qualifiant l'échéance de « halte importante pour le renforcement de la participation dans la gestion des affaires publiques ».

À Bordj Bou Arreridj, enfin, le président du parti El-Karama, Mohamed Daoui, a appelé à une participation massive et à des choix portés sur des représentants capables de contribuer au développement local, invitant ses candidats à honorer leurs engagements, à écouter les préoccupations des électeurs et à agir sur le terrain, notamment en matière d'aménagement urbain et de projets de développement.

EL-MENIAA

Cinq salles et 65 sites d'affichage pour la campagne



R.S

La coordination locale de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) à El-Meniaa a désigné cinq salles publiques et 65 sites d'affichage pour les activités de la campagne électorale des locales du 28 novembre.

Ces espaces, répartis à travers les trois communes de la wilaya, permettront aux candidats, partisans et indépendants d'animer leurs meetings et de présenter leurs programmes, conformément aux dispositions et procédures électorales en vigueur.

Le coordinateur de l'ANIE, Mabrouk Mabrouk, a souligné que cette répartition vise à garantir l'égalité des chances entre toutes les listes en compétition et à assurer le bon déroulement de la campagne dans de bonnes conditions. Il a également fait état de la mobilisation de 24 centres électoraux, totalisant 124 bureaux de vote, devant accueillir plus de 48 000 inscrits au fichier électoral de la wilaya.

Ces dispositions, a-t-il ajouté, s'inscrivent dans le cadre des préparatifs engagés par la coordination locale pour assurer la réussite du scrutin et permettre aux électeurs d'accomplir leur devoir civique dans les meilleures conditions. La wilaya d'El-Meniaa, située aux portes du Sahara, se caractérise par un territoire vaste et une population répartie entre les trois communes que compte la wilaya. Cette configuration géographique impose à l'administration électorale une organisation rigoureuse, afin de garantir l'accès de tous les citoyens aux bureaux de vote et de permettre aux listes en compétition de mener leur campagne dans des conditions équitables.

La désignation des salles et des sites d'affichage s'inscrit dans cette démarche, avec une répartition pensée pour couvrir l'ensemble du territoire et éviter que certaines localités ne soient marginalisées dans le processus électoral.

Les candidats, qu'ils soient issus de partis politiques ou qu'ils se présentent à titre indépendant, disposeront ainsi des moyens nécessaires pour faire connaître leurs programmes et rencontrer les électeurs.

La campagne, qui a débuté jeudi dernier, doit se poursuivre jusqu'à la veille du scrutin, prévu le 28 novembre. Les autorités locales entendent accompagner cette période par un dispositif de suivi et de contrôle, afin de veiller au respect des règles de la campagne et de prévenir tout dépassement susceptible de ternir la crédibilité du processus électoral.

CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlef

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise
Nationale de communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

MASCARA

Les candidats misent sur la proximité rurale



S.T

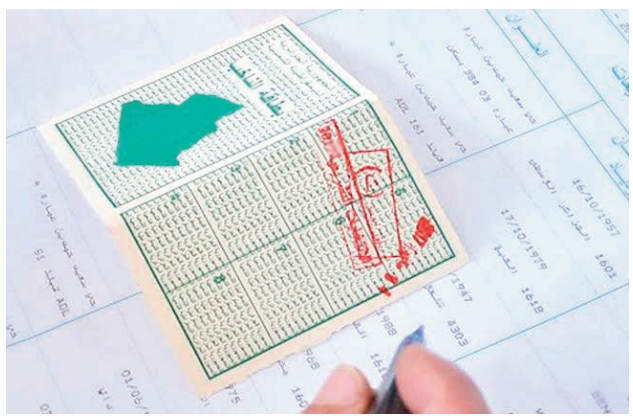
Plusieurs candidats aux élections locales du 28 novembre intensifient leurs activités de proximité dans les agglomérations rurales des différentes communes de Mascara, afin de faire connaître leurs programmes et de rallier les électeurs. Au quatrième jour de la campagne, ils multiplient les sorties sur le terrain, loin des seuls centres urbains.

Leurs propositions portent notamment sur l'extension du réseau de distribution du gaz naturel, la réalisation de projets d'aménagement urbain et de salles de soins, ainsi que l'octroi de quotas supplémentaires d'aides à l'habitat rural. Ces engagements répondent aux attentes exprimées de longue date par les habitants des zones rurales, qui souhaitent voir leurs conditions de vie s'améliorer et les services publics se rapprocher d'eux.

Certains candidats ont opté pour l'ouverture de permanences électorales dans les agglomérations secondaires et rurales, afin de renforcer le contact direct avec les citoyens et de recueillir leurs préoccupations. Des habitants ont salué cet intérêt, exprimant le souhait de voir cette attention se traduire par une prise en charge effective de leurs besoins, au-delà des seules promesses électorales. Plusieurs ont souligné que les campagnes précédentes avaient été marquées par des engagements non tenus, et qu'ils attendaient désormais des actes concrets. La délégation de wilaya de l'ANIE a recensé 164 listes partisanes pour les APC et sept pour l'APW, ainsi que 582 875 électeurs, dont 7 252 nouveaux inscrits à l'issue de la révision exceptionnelle des listes électorales.

OULED DJELLAL

21 listes en lice pour les APC et l'APW



N.B

Vingt-et-une listes électorales sont en lice à Ouled Djellal pour les élections locales du 28 novembre, a-t-on appris auprès de la délégation de wilaya de l'ANIE. Réparties sur les six communes de la wilaya, elles sont au nombre de 17 pour les Assemblées populaires communales et de 4 pour l'Assemblée populaire de wilaya, a précisé le coordinateur Miloud Cheni. La prédominance des listes pour les APC s'explique par la proximité des enjeux communaux, qui touchent directement le quotidien des citoyens : gestion des déchets, aménagement des voiries, éclairage public, distribution de l'eau. Toutes les mesures nécessaires ont été prises pour garantir le bon déroulement de la campagne, avec la mise à disposition de 16 espaces pour les meetings populaires et l'aménagement de 130 emplacements pour l'affichage. Quelque 115 057 électeurs seront appelés aux urnes le jour du scrutin, a précisé le coordinateur. La délégation de wilaya de l'ANIE entend mettre à profit la période de campagne pour sensibiliser les électeurs à l'importance de leur participation, dans une wilaya où le taux d'abstention reste une préoccupation majeure.

TÉBESSA

35 salles réservées aux meetings de campagne



B.F

Trente-cinq salles ont été réservées à Tébessa pour abriter les meetings populaires de la campagne électorale des locales du 28 novembre, a indiqué le coordinateur de wilaya de l'ANIE, Bachir Gueffaf. Outre ces salles réparties sur les 24 communes de la wilaya, 344 emplacements ont été aménagés pour l'affichage des listes de candidats. La délégation de wilaya a « pris toutes les dispositions nécessaires pour garantir le bon déroulement de la campagne », a assuré M. Gueffaf. La répartition des salles sur l'ensemble des communes vise à éviter que la campagne ne se concentre uniquement dans le chef-lieu.

Au total, 90 listes sont en lice, réparties sur 84 listes pour les APC et six pour l'APW, dans une wilaya qui compte 416 664 électeurs répartis sur 210 centres et 1 029 bureaux de vote. Ce dispositif important traduit l'ampleur de l'échéance dans une wilaya frontalière appelée à renouveler ses assemblées locales. Dans une wilaya où les disparités entre les communes sont importantes, les candidats sont appelés à proposer des solutions adaptées aux réalités locales, qu'il s'agisse de développement agricole, d'industrialisation, de tourisme ou de services publics.

DJELFA

29 espaces publics réservés aux meetings

S.G

Vingt-neuf espaces publics ont été réservés à Djelfa aux meetings populaires des candidats dans le cadre de la campagne électorale, a-t-on appris auprès de la coordination de wilaya de l'ANIE. Le coordinateur local, Ibrahim Aflah Nedjar, a expliqué que « toutes les mesures avaient été prises pour assurer un bon déroulement de la campagne », à travers la mobilisation de tous les moyens afin de réussir ce rendez-vous électoral.

Ces espaces, relevant notamment des secteurs de la jeunesse et des sports et de la culture, sont répartis sur les 18 communes de la wilaya, et le programme des meetings a été élaboré conformément aux résultats d'un tirage au sort effectué en présence des représentants des listes, garantissant ainsi l'équité entre les différents prétendants. Ce recours au tirage au sort, prévu par la réglementation, vise à éviter toute forme de favoritisme dans l'attribution des espaces et à assurer à toutes les listes un accès équitable aux lieux de meetings. Les représentants des listes ont assisté à l'opération, ce qui renforce la transparence de la démarche et la confiance des candidats dans le processus. Les espaces retenus, qu'il s'agisse de salles relevant des secteurs de la jeunesse et des sports ou de la culture, offrent des capacités d'accueil variables, adaptées à la taille des communes et à l'affluence attendue. Dans les grandes agglomérations, les meetings pourront rassembler plusieurs centaines de personnes, tandis que dans les petites communes, les rencontres prendront une forme plus modeste, favorisant le contact direct entre candidats et électeurs. Cette diversité de formats reflète la volonté de l'ANIE d'adapter l'organisation de la campagne aux réalités locales.

Au total, 95 listes électorales sont en lice, dont 86 pour les APC et 9 pour les APW, tandis que la wilaya compte 369 177 électeurs inscrits répartis sur 163 centres et 803 bureaux de vote. La coordination locale entend ainsi offrir à l'ensemble des listes des conditions de campagne équitables et transparentes, conformément aux exigences de l'ANIE. Dans une wilaya qui a connu ces dernières années une dynamique de développement importante, notamment dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des énergies renouvelables, les élections locales revêtent une importance particulière pour les habitants, qui attendent des élus qu'ils poursuivent et amplifient cette dynamique au niveau local.



CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION

EL-MEGHAÏER

28 listes en lice pour les APC et l'APW

H.N

Vingt-huit listes électorales sont en lice à El-Meghaïer pour l'élection des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), a-t-on appris auprès de la coordination locale de l'ANIE. Le coordinateur, Mohamed Bilal Radja, a précisé que 24 listes sont en compétition pour les APC, tandis que 4 listes sont en lice pour l'APW, reflétant une participation significative des formations politiques et des candidats indépendants à cette échéance électorale.

Cette configuration montre que la compétition sera particulièrement intense au niveau des communes, où 24 listes se disputeront les sièges des APC, contre seulement quatre listes pour l'APW. Ce déséquilibre s'explique en partie par la proximité des enjeux locaux, qui mobilisent davantage les candidats et les électeurs, les questions de développement de proximité, d'aménagement urbain et de services publics étant au cœur des préoccupations des habitants. Le fichier électoral de la wilaya compte 102 417 électeurs, répartis sur 53 centres de vote coiffant 247 bureaux, dont un itinérant, le tout encadré par 3 229 agents.

Ces chiffres témoignent de l'ampleur de l'opération électorale dans la wilaya et de la mobilisation des moyens humains et matériels nécessaires à son organisation. La coordination de l'ANIE s'emploie, avec les services de la wilaya, à réunir les conditions organisationnelles et logistiques nécessaires pour garantir la réussite de ce rendez-vous électoral, notamment en matière d'accueil des électeurs, de sécurité et de transparence du scrutin.

Le bureau itinérant, mis en place pour les zones éloignées ou les populations à mobilité réduite, illustre la volonté des autorités électorales



de ne laisser aucun citoyen à l'écart du processus. Les 3 229 agents mobilisés seront chargés d'encadrer les opérations de vote, de dépouillement et de transmission des résultats, dans le respect des procédures établies par l'ANIE. La coordination locale entend également renforcer la communication avec les représentants des listes, afin de prévenir les contestations et de garantir la transparence du scrutin.

TAMANRASSET

24 listes en lice, dont 19 pour les communes



O.S

À Tamanrasset, vingt-quatre listes de candidatures sont en lice pour les élections locales du 28 novembre, selon la coordination de wilaya de l'ANIE.

Parmi elles, 19 concernent les Assemblées populaires des cinq communes — Tamanrasset (6), Idelès (4), Abalessa, In-M'guel et Tazrouk (3 chacune) —, tandis que cinq listes sont recensées pour l'Assemblée populaire de wilaya. Le chef-lieu concentre à lui seul six listes, traduisant l'importance des enjeux urbains, tandis que les autres communes, plus petites et souvent éloignées, en comptent entre trois et quatre. Le corps électoral compte 126 889 électeurs, inscrits dans 39 centres électoraux coiffant 236 bureaux de vote, dont 29 itinérants adaptés aux zones enclavées et aux populations nomades. Depuis le lancement de la campagne jeudi, 61 sites d'affichage et 21 espaces réservés aux meetings ont été mis à la disposition des candidats. Dans une wilaya où certaines localités ne sont accessibles qu'après de longues heures de route. L'organisation de la campagne représente un défi logistique majeur, les candidats devant parfois parcourir des centaines de kilomètres pour rencontrer les électeurs.

ORAN

Le secrétaire général du FLN anime son premier meeting mardi

H. N

Le Front de libération nationale (FLN) donnera le coup d'envoi de ses grands rendez-vous électoraux à Oran avec un premier meeting populaire animé par son secrétaire général, Abdelkrim Benmabarek, prévu ce mardi à 13h, à la salle de cinéma El Maghreb, en plein centre-ville.

Engagé dans la course électorale à travers 26 communes de la wilaya, le parti ambitionne de décrocher une représentation conséquente au sein des assemblées populaires communales. Cette rencontre intervient dans un contexte où la direction du parti entend remobiliser ses militants, notamment ceux qui ont exprimé



leur mécontentement, autour des enjeux de ce scrutin. Dans son appel à la mobilisation, le FLN mise sur une forte participation, une présence organisée et une conjugaison des efforts pour assurer la réussite de ce rassemblement, présenté comme un moment fort sur les plans politique et organisationnel.

EL BAYADH

18 salles et 245 espaces d'affichage mobilisés



À l'approche des élections locales du 28 novembre, la wilaya d'El Bayadh a mobilisé 18 salles destinées à accueillir les meetings et les activités des candidats engagés dans la campagne électorale, a indiqué dimanche la coordination locale de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

Selon le représentant de l'ANIE à El Bayadh, Tayeb Draouich, ces infrastructures sont réparties à travers les 15 communes de la wilaya afin de permettre aux formations politiques et aux candidats de mener leurs activités dans de bonnes conditions. Parallèlement, 245 emplacements ont été aménagés pour l'affichage électoral.

Concernant les candidatures, 51 listes partisanes, regroupant 1 202 candidats, sont en compétition pour le renouvellement des Assemblées populaires communales (APC). Pour l'Assemblée populaire de wilaya (APW), cinq listes totalisant 230 candidats sont en lice.

Le même responsable a précisé que le corps électoral d'El Bayadh compte 161 287 électeurs, appelés à accomplir leur devoir électoral dans 95 centres de vote, regroupant 415 bureaux.

Ces dispositions s'inscrivent dans le cadre des préparatifs organisationnels visant à assurer le bon déroulement de la campagne électorale et du scrutin prévu le 28 novembre prochain.

1 065 479 ÉLECTEURS INSCRITS À ORAN

Un dispositif de 297 centres de vote en préparation



Meriem B

À moins de trois semaines des élections locales du 28 novembre, la wilaya d'Oran affine son organisation pour assurer le bon déroulement du scrutin. Pas moins de 1 065 479 électeurs sont concernés par cette échéance, qui mobilisera les services de plusieurs secteurs autour d'un dispositif associant moyens humains, équipements et coordination logistique. Les préparatifs ont été examinés samedi lors d'une réunion présidée par le wali, Brahim Ouchene.

La préparation du rendez-vous électoral entre dans sa phase opérationnelle. Réunis autour du wali, les responsables de l'administration locale et des différents secteurs ont présenté l'état d'avancement des mesures relevant de leurs compétences, avec pour objectif de garantir la disponibilité des infrastructures et des moyens nécessaires le jour du vote.

Les données communiquées par le directeur de la réglementation et des affaires générales font état de 297 centres de vote répartis à travers la wilaya pour accueillir le corps électoral, qui compte exactement 1 065 479 inscrits. En prévision de la campagne électorale, 132 espaces de rassemblement populaire ont été retenus dans 26 communes, tandis que 603 emplacements ont été réservés à l'affichage électoral.

Sur le plan de la représentation élective, huit listes sont en compétition pour les sièges de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), alors que 126 listes briguent les assemblées populaires communales (APC).

Transport, sécurité et logistique au cœur des préparatifs

La réunion a permis de détailler les contributions attendues des différents intervenants. Le secteur des télécommunications a confirmé le raccordement des délégations électorales et des salles d'opérations au réseau téléphonique. L'administration locale a, de son côté, fait état de la disponibilité des équipements indispensables, notamment les urnes, les isoloirs et les fournitures administratives, ainsi que de l'organisation des prestations de restauration.

Le volet transport prévoit la mobilisation d'un parc de véhicules de différentes capacités, répartis entre les daïras et les centres concernés.

La Protection civile a également présenté les moyens humains et matériels mobilisés pour assurer ses missions durant cette période.

Dans le secteur de l'Éducation, les établissements scolaires retenus pour accueillir les électeurs font l'objet des préparatifs nécessaires, avec la prise en charge des besoins en restauration.

Des dispositions préventives ont aussi été arrêtées par le secteur de l'énergie, notamment à travers la mise à disposition d'équipements et de groupes électrogènes afin de prévenir d'éventuelles interruptions de l'alimentation électrique.

L'approvisionnement en eau potable des centres de vote a également été abordé par les responsables de l'hydraulique et de la société de distribution Seor.

Au terme des présentations, Brahim Ouchene a insisté sur la nécessité d'assurer un suivi permanent des préparatifs, d'harmoniser les interventions des différents services et de veiller à la réunion de toutes les conditions organisationnelles et logistiques avant le jour du scrutin.

LE FRONT EL MOUSTAKBAL EN CAMPAGNE DANS L'OUEST ORANAIS

Le parti mise sur la proximité pour conquérir les assemblées élues

H. Nassira



Le Front El Moustakbal intensifie ses activités de proximité dans l'ouest de la wilaya d'Oran, où il entend faire de la mobilisation citoyenne un levier pour renforcer sa présence au sein des assemblées élues. Engagé dans la course électorale avec des listes dans 24 communes et à l'APW, le parti affiche de grandes ambitions pour le scrutin du 28 novembre.

Dans la partie ouest de la wilaya, où il est représenté dans sept communes, le parti multiplie les rencontres de proximité et les échanges directs avec les habitants. Sous la coordination de la direction de campagne, les permanences électorales ont été ouvertes afin de servir de points d'ancrage aux candidats pour présenter leur programme et recueillir les préoccupations des citoyens.

Cette démarche concerne notamment les communes d'El Ançor, Bousfer, Mers El Kébir, Aïn El Türck, Aïn El Kerma, Boutlélis et Misserghine. L'objectif est de convaincre les électeurs de la pertinence des propositions du parti et de les associer à la réflexion sur les priorités du développement local.

Intervenant auprès de CapDz, le président du bureau du Front El Moustakbal pour l'ouest de la wilaya, Mohamed Mounir Bencherif, a souligné que la formation politique entend relever le défi dans les différentes communes où elle est engagée. Il affiche clairement son ambition de conquérir des sièges au sein des assemblées populaires communales et de l'Assemblée populaire de wilaya. La campagne a été lancée à Misserghine, avant l'ouverture, vendredi après la prière, de permanences à Aïn El Kerma et Bousfer. Le responsable insiste sur l'importance de ces espaces de proximité, appelés à favoriser le dialogue avec les citoyens, l'écoute de leurs préoccupations et leur sensibilisation à l'importance du rendez-vous électoral.

Un ancrage électoral à consolider

Pour Mohamed Mounir Bencherif, le citoyen demeure au centre du programme politique.

Les rencontres permettent aux candidats de cerner les attentes des habitants et de recueillir leurs propositions, dans une démarche fondée sur l'écoute et le contact direct. Fort de ses résultats de 2021, lorsque le parti avait remporté 11 sièges à l'APW après avoir présenté des listes dans 11 communes, le Front El Moustakbal entend tirer profit de son élargissement à 24 communes pour améliorer sensiblement son score et s'imposer davantage sur la scène politique locale.

BIR EL DJIR

Saïd Lounis, un enfant d'El Yasmine qui mise sur la proximité et l'écoute citoyenne



Habib Benaouda

Candidat sur la liste du Front de libération nationale (FLN), où il occupe la cinquième position, Saïd Lounis entend faire de son ancrage dans la commune et de sa connaissance du quotidien des habitants des leviers pour contribuer à une meilleure gestion des affaires locales.

À Bir El Djir, la bataille des élections locales se joue aussi sur la proximité avec les citoyens et la connaissance du terrain. C'est dans cette perspective que Saïd Lounis, originaire du quartier El Yasmine, a choisi de s'engager dans la compétition électorale sous les couleurs du Front de libération nationale (FLN). Portant le numéro 01, la liste du parti le place en cinquième position parmi ses candidats à l'Assemblée populaire communale.

Enfant de la commune, Saïd Lounis entend faire valoir son attachement à son environnement immédiat et sa connaissance des réalités auxquelles sont confrontés les habitants des différents quartiers.

Un ancrage local qu'il considère comme un atout pour appréhender au plus près les attentes de la population et porter ses préoccupations au sein de l'institution communale.

L'amélioration du cadre de vie, le renforcement des prestations de proximité et une meilleure prise en charge des besoins des cités résidentielles figurent parmi les enjeux qui interpellent particulièrement les citoyens. Autant de questions qui exigent, au-delà des engagements électoraux, une présence régulière sur le terrain et une écoute attentive des préoccupations quotidiennes.

Une expérience professionnelle au service de l'engagement local

Sur le plan professionnel, le candidat exerce dans le secteur commercial et possède également un bureau d'affaires. Deux activités qui lui ont permis de développer une expérience dans les relations avec différentes catégories de la société, mais aussi de se familiariser avec les démarches administratives, les exigences de l'activité économique et les attentes des citoyens.

Père de trois enfants, Saïd Lounis inscrit également son engagement dans une dimension familiale et sociale, avec une attention particulière portée aux conditions de vie des ménages et à l'environnement dans lequel évoluent les générations montantes.

À travers cette participation aux élections locales, il ambitionne d'apporter sa contribution à la gestion communale et de se positionner comme un relais entre les citoyens et leurs représentants élus.

Son pari repose ainsi sur la proximité, le dialogue et la présence sur le terrain, avec la volonté de transformer son attachement à Bir El Djir en engagement concret au service de ses habitants.

CANDIDAT DU FLN À L'APW

Mohamed Tounsi, un ingénieur et chercheur en lice pour l'APW sous les couleurs du FLN



H. Benouda

Ingénieur en génie électrique, chercheur et professionnel expérimenté dans les domaines de la gestion et de la logistique, Mohamed Tounsi brigue un siège à l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Oran sur la liste du Front de libération nationale (FLN), identifiée par le numéro 1.

Il y figure en 39e position. Militant du FLN, le candidat entend mettre à profit un parcours qui conjugue formation scientifique, expérience professionnelle et engagement politique. Son profil repose notamment sur une spécialisation en génie électrique et une activité dans la recherche scientifique, deux domaines étroitement liés à l'innovation, au développement technologique et à la recherche de solutions techniques.

À cette formation s'ajoute une expérience dans la gestion et la logistique, qui lui a permis de se familiariser avec l'organisation des ressources, la coordination des opérations et le suivi des activités. Son parcours comprend également une expérience dans l'enseignement, un domaine qui lui a donné l'occasion de côtoyer le milieu éducatif et de mieux appréhender les enjeux liés à la formation et à la valorisation des compétences.

Dans un contexte où les collectivités locales sont appelées à traiter des dossiers de plus en plus complexes, notamment en matière d'équipements publics, d'investissement et de suivi des projets de développement, le recours à des profils scientifiques et techniques constitue un atout dans l'approche des problématiques locales.

À travers cette candidature, Mohamed Tounsi ambitionne ainsi de mettre son bagage académique et professionnel au service de la représentation locale, tout en s'appuyant sur son engagement partisan.

L'issue du scrutin déterminera sa place au sein de la prochaine assemblée populaire de wilaya.

CANDIDAT DE TAJ:

Bounacer Mohamed Amine mise sur la transparence et l'équité

Trente engagements pour améliorer les services publics et moderniser la gestion communale

H. Nassira

À l'occasion des élections locales du 28 novembre, le parti Tajamoû Amal El Djazaïr (TAJ) présente une liste à l'Assemblée populaire communale (APC) de Bir El Djir, portant le numéro 10. Conduite par Bounacer Mohamed Amine, elle défend un programme articulé autour d'une trentaine d'engagements visant à améliorer le cadre de vie des habitants, moderniser l'administration et instaurer davantage de transparence dans la gestion des affaires locales.

« Bir El Djir d'abord, le citoyen au cœur du développement et l'action comme voie du changement » : c'est autour de cette devise que le tête de liste entend mobiliser les électeurs. Âgé de 37 ans, marié et père de deux enfants, titulaire d'une licence en sciences commerciales, spécialité comptabilité, il exerce comme cadre à l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV).

Ancien élu à l'APC de Bir El Djir durant le mandat 2021-2026, il affirme vouloir mettre à profit son expérience du terrain et sa connaissance des préoccupations des habitants pour poursuivre son engagement au service de la commune.

Des projets structurants pour la commune

Parmi les principales propositions figurent l'achèvement du nouveau siège de l'APC, la relance du marché de Sidi El Bachir et l'ouverture d'antennes de services publics à Ben Daoud, notamment pour Sonelgaz, Algérie Télécom, la CNAS et la CASNOS. Le programme prévoit également la réhabilitation urbaine des délégations de Nour (USTO) et de Yasmine, ainsi que la création d'un centre spécialisé en maternité et gynécologie-obstétrique et d'un espace organisé de vente de véhicules.

La liste s'engage aussi à améliorer l'état des routes, l'éclairage public, l'assainissement et le drainage des eaux pluviales, tout en accordant une attention particulière aux établissements scolaires, aux espaces verts et aux équipements sportifs de proximité.

Transparence et modernisation de la gestion

Autre axe majeur : la transformation de l'entreprise communale « Bir El Djir Propreté » en une structure multiservices chargée notamment de la propreté et de l'entretien urbain, avec une amélioration des conditions professionnelles de ses travailleurs.

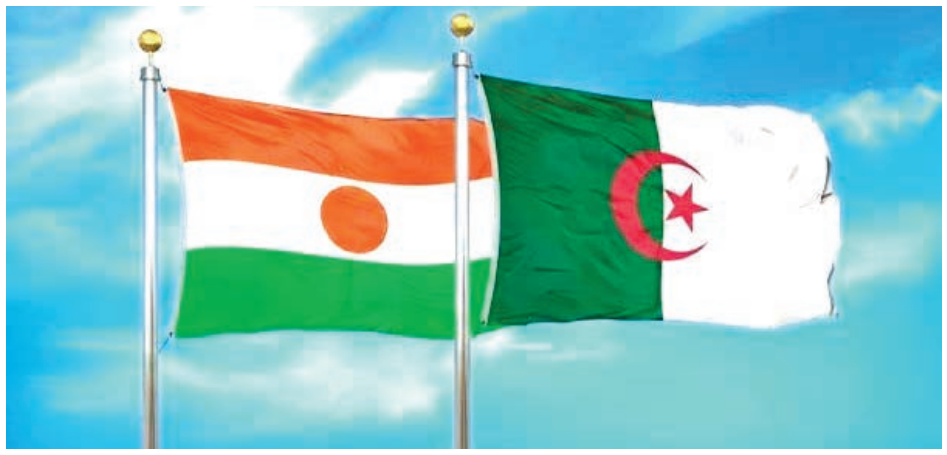
La numérisation des services administratifs, la simplification des procédures et l'implication de la société civile dans la définition des priorités figurent également parmi les engagements annoncés.



Enfin, Bounacer Mohamed Amine place la rationalisation des dépenses, la préservation des deniers publics et l'équité dans la répartition des projets au cœur de son programme, avec la promesse de rendre régulièrement compte des réalisations aux citoyens.

ALGÉRIE-NIGER

Quand l'affabulation se substitue à la diplomatie européenne



R. N

«Un individu se présentant comme le porte-parole de l'Union Européenne a fait une déclaration dans laquelle il affirmait que Bruxelles suivait la situation de près et cherchait à obtenir davantage de précisions sur la portée, les objectifs ainsi que la base du déploiement des unités algériennes au Niger, dans le cadre de la mise en œuvre du protocole d'accord algéro-nigérien dans le domaine militaire », affirme l'APS.

Or, des sources autorisées nous ont confirmé qu'aucune démarche de cette nature n'avait été entreprise auprès des autorités algériennes. Aucune demande de clarification, aucune sollicitation officielle, aucun échange diplomatique correspondant aux propos de ce prétendu porte-parole n'a eu lieu. Une précision fondamentale qui change radicalement la lecture de cette déclaration. Car si de telles démarches avaient effectivement été engagées, elles auraient fait l'objet d'un rejet catégorique de la part de l'Algérie, au motif évident qu'elles constitueraient une ingérence intolérable dans les affaires intérieures et les choix souverains d'un Etat indépendant. Dès lors, comment expliquer qu'un soi-disant porte-parole européen puisse évoquer publiquement des démarches qui n'ont jamais été entreprises ? La déclaration d'Anouar El Anouni relève, dans ces conditions, de l'affabulation pure et simple. Et lorsqu'on prend la peine de s'intéresser au profil de celui qui en est l'auteur, l'on comprend les raisons de l'affabulation et les intentions réelles, difficilement dissimulables, de ses auteurs. Tout s'éclaire dès lors que l'on en connaît les ressorts. El Anouni est d'origine franco-marocaine. Mais en quelle qualité exacte cet individu s'est-il exprimé ? Au nom de qui parlait-il ? Sur quelle base institutionnelle a-t-il pu attribuer à l'Union Européenne des démarches que celle-ci n'a manifestement jamais entreprises auprès d'Alger ? Pourquoi évoquer des demandes de précisions inexistantes et laisser ainsi entendre que les institutions européennes chercheraient à obtenir des explications de l'Algérie sur sa coopération sécuritaire avec le Niger ? Cette déclaration, lue sur parier et préparée en réponse à une question d'un journaliste français, renforce le sentiment d'une séquence soigneusement orchestrée, loin d'une réaction spontanée. Cet épisode révèle surtout un acharnement français contre l'Algérie qui semble décidément ne connaître aucune limite. Incapable d'accepter les évolutions géopolitiques qui consacrent l'affirmation des Etats africains et la recomposition des rapports de force au Sahel, Paris semble désormais chercher à déplacer ses confrontations sur le terrain européen, en tentant d'instrumentaliser les institutions de l'Union Européenne pour donner une dimension communautaire à son hostilité envers Alger.

Le Sahel, blessure que Paris n'arrive pas à refermer

Pour comprendre cette séquence, il faut revenir à la réalité géopolitique du Sahel. La France a subi un recul considérable de son influence dans cette région. Les transformations politiques intervenues dans plusieurs pays sahéliens ont profondément bouleversé les équilibres hérités de l'époque où Paris disposait de leviers d'influence considérables sur une partie du continent africain. Cette évolution traduit une volonté croissante des pays africains de reprendre en main leurs choix stratégiques et de définir eux-mêmes les partenariats correspondant à leurs intérêts. Or, l'Algérie, en raison de sa position géographique, de son expérience sécuritaire et de ses relations historiques avec les pays de la région, demeure un acteur majeur de cette recomposition. C'est précisément ce rôle régional qui semble déranger certains milieux français. Paris voit d'un mauvais œil le renforcement des relations entre Alger et ses voisins sahéliens, particulièrement lorsque ces relations se développent en dehors des schémas d'influence qu'elle a longtemps privilégiés. La France n'a aucun titre à revendiquer sur le Sahel. Elle n'en est ni le propriétaire ni l'arbitre. Et les Etats de la région n'ont aucune obligation de soumettre leurs choix sécuritaires aux préférences françaises. Ce qui paraît insupportable à certains responsables parisiens, c'est manifestement de voir l'Algérie agir en fonction de ses propres intérêts régionaux, sans que Paris puisse imposer son agenda.

Une coopération algéro-nigérienne souveraine

L'envoi d'unités algériennes au Niger, à la demande des autorités nigériennes et dans le cadre d'un accord bilatéral, relève des relations souveraines entre deux Etats. L'Algérie et le Niger partagent des frontières, des intérêts sécuritaires et des préoccupations stratégiques immédiates. Ils sont directement exposés aux menaces qui traversent le Sahel. Ils n'ont attendu ni les recommandations de Bruxelles ni les appréciations de Paris pour mesurer les dangers qui pèsent sur leur environnement commun. Il est donc pour le moins singulier de voir une communication, attribuée fallacieusement à une institution européenne, laisser entendre que cette coopération appellerait des demandes de précisions de sa part, alors même qu'aucune démarche officielle n'a été entreprise auprès d'Alger. Il est plus singulier encore de voir une telle communication donner le sentiment que les décisions souveraines de deux pays africains devraient être soumises à l'appréciation d'acteurs extérieurs. La coopération algéro-nigerienne n'a pas vocation à satisfaire les calculs géopolitiques européens ou français. Elle répond aux intérêts de l'Algérie et du Niger. Cela devrait suffire à en comprendre la logique.

Un mensonge dans un contexte de tensions

La portée de cette affaire tient également au moment choisi. Les relations algéro-européennes sont déjà fragilisées, sur instigation de la France, par plusieurs différends, notamment les restrictions commerciales visant des produits algériens et les difficultés entourant le fonctionnement du Conseil d'Association.

Dans ce contexte, la déclaration du prétendu porte-parole européen vient ajouter une nouvelle source de crispation à des relations qui nécessiteraient, au contraire, davantage de responsabilité. L'Union Européenne doit faire toute la lumière sur les conditions dans lesquelles cette communication a été préparée et sur les éléments ayant permis d'évoquer des démarches qui n'ont jamais existé. Elle doit également veiller à ce que ses institutions ne deviennent pas, une nouvelle fois, les instruments de contentieux bilatéraux. L'Algérie poursuivra, pour sa part, ses relations avec ses partenaires sur la base de ses intérêts nationaux, de ses engagements et de ses principes. Elle n'a aucune justification à fournir à ceux qui cherchent à politiser ses initiatives régionales. Car, au-delà de cette déclaration et de son caractère pour le moins contestable, une réalité demeure : l'indépendance algérienne n'est pas un sujet de discussion, la souveraineté nationale n'est pas une concession diplomatique et la coopération avec les pays voisins n'est pas une faveur accordée par une quelconque puissance extérieure.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM ARABE D'ORAN

La Sultanat d'Oman invité d'honneur

Le commissariat du Festival international du film arabe d'Oran a choisi le Sultanat d'Oman comme invité d'honneur de la 14e édition de cette manifestation cinématographique, prévue du 18 au 24 décembre, a indiqué, dimanche, un communiqué des organisateurs.

Cette distinction s'inscrit dans le cadre des efforts du festival visant à renforcer les échanges culturels et cinématographiques entre les pays arabes et à ouvrir de nouvelles perspectives de coopération, ainsi que de partage d'expériences et de savoir-faire créatifs dans le domaine du septième art, précise la même source.

Cette initiative reflète la profondeur des relations fraternelles et historiques unissant l'Algérie et le Sultanat d'Oman, notamment dans les domaines culturel et artistique, en faisant du cinéma un pont de rapprochement et un moyen de consolider les liens entre les deux pays.

L'expérience cinématographique omanaise bénéficiera d'un programme spécial mettant en lumière la production nationale, à travers la projection d'une sélection d'œuvres et la présentation de ses créateurs et de leurs expériences artistiques.

Des espaces de dialogue et d'échange seront également organisés entre les cinéastes algériens, omanais et leurs homologues de différents pays arabes.

L'accueil du Sultanat d'Oman en tant qu'invité d'honneur s'inscrit dans la démarche du festival visant à consolider sa position en tant qu'espace fédérateur du cinéma arabe, ainsi que plateforme de dialogue culturel et de célébration de la diversité de ses expériences créatives, contribuant au soutien de la production cinématographique et à l'élargissement des opportunités de partenariat et de coopération entre les professionnels du cinéma.

Cette manifestation ambitionne également de faire de la ville d'Oran un lieu de rencontre des créateurs et des professionnels du cinéma arabe et de célébrer le septième art en tant que langage artistique et humain commun, souligne la même source.



COOPÉRATION

Merad reçoit le Chargé d'affaires à l'ambassade des Etats-Unis

R. N

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Brahim Merad, a reçu, hier au Palais du Gouvernement, le Chargé d'affaires à l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Alger, M. Mark Schapiro, à la demande de ce dernier, indique un communiqué du ministère.

La rencontre a été "l'occasion d'échanger les vues sur les questions d'intérêt commun, notamment le renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine sécuritaire et dans la lutte contre le trafic illicite de stupéfiants et la criminalité organisée sous toutes ses formes, de manière à renforcer le partage d'expertises et à consolider les relations de coordination dans ces domaines", précise la même source. Il a également été question de la coopération en matière de lutte contre les feux de forêt, "la partie américaine ayant affiché sa disposition à apporter le soutien nécessaire à la partie algérienne pour contribuer à sauver des vies et à protéger les biens et les ressources animales et forestières du pays". Par ailleurs, M. Merad a évoqué la visite prévue en Algérie, du 9 au 15 novembre courant, d'une délégation américaine de la ville de Lawrence (Kansas), conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant invitation d'une délégation de Lawrence et de Kansas City, "en reconnaissance de l'accueil chaleureux réservé à la délégation officielle et aux supporters algériens lors de la Coupe du monde 2026", ajoute le communiqué. Le ministre d'Etat a souligné, à ce titre, que les hôtes de l'Algérie "bénéficieront de toute l'attention et de l'accompagnement de l'Etat algérien", un accueil "reflétant les relations fraternelles entre les deux pays". Au terme de la rencontre, les deux parties ont rappelé "la profondeur des relations unissant les deux pays", soulignant "leur volonté de poursuivre la consolidation de la coopération bilatérale, au service des intérêts communs, afin de hisser les relations bilatérales vers des niveaux supérieurs", conclut le communiqué.

BLANCHIMENT D'ARGENT

Démantèlement d'un réseau criminel

Un réseau criminel organisé spécialisé dans le blanchiment d'argent a été démantelé, par les services de sécurité de la 5éme Région militaire, dans une opération qui s'est soldée par l'arrestation de (8) personnes et la saisie de près de (5) milliards de centimes, ainsi que de (45125) euros et diverses sommes en devises étrangères, indique, dimanche, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).



"Dans la dynamique des efforts continus de l'Armée nationale populaire dans la lutte contre la criminalité organisée multiformes, les services de sécurité de la 5éme Région militaire ont réussi, hier samedi 7 novembre 2026, à démanteler un réseau criminel organisé spécialisé dans le blanchiment d'argent", précise la même source.

Cette opération s'est soldée par "l'arrestation de huit (8) personnes et la saisie de sommes d'argent en monnaie nationale s'élevant à près de cinq (5) milliards de centimes, ainsi que (45125) euros et diverses sommes en devises étrangères".

Il a été procédé, aussi, à "la saisie d'une quantité d'or estimée à (1,861) kilogramme, de huit (8) véhicules touristiques et de quatre (4) fusils de chasse, en sus d'autres effets utilisés dans des opérations de blanchiment d'argent", poursuit la même source.

"Cette opération de qualité confirme, une fois de plus, la mobilisation de l'ensemble des unités de l'Armée nationale populaire, afin de contrecarrer toutes les tentatives visant à porter atteinte à l'économie nationale", conclut le communiqué du MDN.

CONFÉRENCE ET EXPOSITION SUR LE HADJ À DJEDDAH

L'Algérie participe à l'événement

L'Algérie prend part, à partir de dimanche jusqu'au 11 novembre, à la 6e édition de "la Conférence et Exposition du Hadj ", qui se tient à Djeddah (Royaume d'Arabie saoudite), indique un communiqué du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs. Placée sous le slogan " De La Mecque au monde", cette manifestation connaît " une large participation des bureaux des affaires des pèlerins et des prestataires de services de différents pays du monde", précise la même source.

La participation algérienne à ce rendez-vous s'inscrit dans le cadre du " renforcement de la coordination et de la coopération avec le ministère saoudien du Hadj et de la Omra, ainsi que du suivi des différentes dispositions relatives à la saison du Hadj 1448 de l'Hégire/2027, notamment celles liées aux services destinés aux pèlerins algériens, et de la finalisation des procédures et des contrats relatifs à l'hébergement, au transport, à la restauration et aux services sur le terrain, afin de garantir les meilleures conditions pour l'accomplissement des rites du Hadj ", ajoute le communiqué.

Le programme de cette manifestation prévoit la participation à "la rencontre consacrée aux chefs des bureaux des affaires des pèlerins avec le ministre saoudien du Hadj et de la Omra, ainsi qu'aux travaux de la Conférence et aux activités organisées en marge de cet événement", outre la découverte des dernières solutions et initiatives visant à développer le système des services du Hadj et à améliorer leur qualité au profit des hadjis.

A noter que la Conférence et Exposition du Hadj constitue "une plateforme internationale réunissant les différentes parties concernées par l'organisation de la saison du Hadj et la prise en charge des pèlerins, à travers des séances de dialogue, des rencontres spécialisées, des ateliers et des réunions d'affaires, ainsi qu'un salon spécialisé présentant les services et les solutions technologiques et opérationnelles dans les domaines du transport, de l'hébergement, de la santé, de l'hospitalité, des technologies et de l'innovation".

La participation de l'Algérie à ce rendez-vous international traduit, selon le communiqué, " l'attachement du secteur des Affaires religieuses et des Wakfs, en coordination avec l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) et les différents secteurs concernés, à assurer un suivi précoce et une préparation rigoureuse de la saison du Hadj 1448 de l'Hégire/2027, et à renforcer la préparation du dispositif national du Hadj, de manière à garantir une prise en charge optimale des pèlerins algériens et leur accompagnement aux différentes étapes de leur voyage, depuis les préparatifs et le départ jusqu'à l'accomplissement des rites et le retour au pays".

Il convient de rappeler que la délégation algérienne participant à cette manifestation est conduite par le secrétaire général du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, Redouane Maache. Elle comprend également le directeur général de l'ONPO, Tahar Braik, ainsi que des cadres de l'administration centrale et de l'Office.

SILA

Plus de 6,2 millions de visiteurs enregistrés

La 29e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA), dont les activités ont pris fin samedi à Alger, a enregistré une "affluence record" de "plus de 6,2 millions de visiteurs jusqu'au vendredi 6 novembre", a révélé samedi le commissaire du Salon, M. Mohamed Iguerb.

Lors d'une conférence de presse organisée à l'occasion de la cérémonie de clôture de cette édition, en présence de la présidente de la Cour constitutionnelle, Mme Leïla Aslaoui, de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, du représentant de l'ambassadeur du Royaume d'Arabie saoudite en Algérie, M. Ali Al-Othman, ainsi que de nombreuses personnalités du monde de la culture, M. Iguerb a précisé que cette édition avait "enregistré un chiffre record en termes d'affluence, avec 6.270.427 visiteurs jusqu'au vendredi 6 novembre à 20h00. Un record de 886.546 visiteurs a été enregistré le même jour".

Le commissaire du Salon a indiqué que la 29e édition, organisée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et sous la supervision de la ministre de la Culture et des Arts, s'est distinguée par une participation "sans précédent" dans l'histoire du Salon.

"Un total de 1.567 maisons d'édition représentant 51 pays ont pris part à cette manifestation, réparties sur une superficie globale estimée à 45.500 m2. Le nombre d'activités culturelles a avoisiné les 1.000 conférences et soirées poétiques", a-t-il précisé.

Cette édition a également été marquée, selon M. Iguerb, par "la présentation de près de 300.000 titres couvrant différents domaines du savoir, ainsi que par la participation de 220 écrivains et conférenciers d'Algérie, du monde arabe, d'Afrique, d'Europe et d'Amérique".

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les Universités ouvertes jusqu'à 22h00

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a souligné que la prolongation des activités pédagogiques jusqu'à 22h00 dans les établissements universitaires s'inscrit dans le cadre d'une vision stratégique visant à renforcer la performance du service public du secteur, indique dimanche un communiqué du ministère. Lors de sa visite, samedi, à l'Université de la formation continue (centre de Bouzareah), M. Baddari a indiqué que la prolongation des activités pédagogiques jusqu'à 22h00 s'inscrit dans le cadre d'une "vision stratégique en vue de rationaliser l'exploitation des infrastructures et des moyens universitaires, et de renforcer la performance du service public de l'enseignement supérieur", précise la même source. Cette orientation "traduit la volonté du secteur de faire de l'université un espace ouvert à la formation et à la qualification tout au long de la journée, permettant ainsi d'élargir les opportunités d'accès à l'enseignement supérieur, notamment au profit des travailleurs, des fonctionnaires et des étudiants dont les conditions socio-professionnelles exigent de bénéficier de modes de formation plus souples", ajoute le communiqué. Concernant l'importance de l'UFC, M. Baddari a affirmé que cet établissement "joue un rôle pivot dans la consécration du principe de l'apprentissage tout au long de la vie et l'élargissement des opportunités de promotion scientifique et professionnelle, à travers le recours aux supports numériques et l'adaptation des modes de formation aux exigences de la société et du marché du travail".

CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION

FRAUDE ET SPÉCULATION SUR LES PRODUITS AGRICOLES

Le président Tebboune durcit le ton

Wassila. B

Le Président Tebboune a présidé hier une réunion du Conseil des ministres consacrée à l'examen d'un exposé sur la situation et les perspectives des secteurs de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, conformément au programme établi lors du Conseil des ministres tenu le dimanche 4 octobre 2026.

À la suite de la présentation de l'ordre du jour et du bilan de l'action gouvernementale des dernières semaines par le Premier ministre, le Président de la République a formulé diverses instructions.

Concernant le secteur de l'Agriculture, après un exposé approfondi présenté par le ministre de l'Agriculture (salué par le Président de la République), ce dernier a ordonné d'élaborer un nouveau plan d'organisation locale de l'agriculture, visant une plus grande transparence ainsi qu'un recensement plus précis et modernisé. Le président a aussi demandé de créer un office dédié aux légumineuses, la gestion des céréales demeurant, quant à elle, de la compétence de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC). Le chef de l'État a ordonné la mise en place, sans délai, une structure dédiée aux statistiques couvrant l'ensemble des activités et métiers du secteur agricole. L'objectif est de remédier à tout retard dans l'approvisionnement du marché national en produits de consommation, notamment ceux de large consommation. Le président Tebboune a chargé le ministre de l'Agriculture d'élaborer un plan de répartition des attributions, prévoyant la nomination d'un ministre délégué chargé de la Pêche, ainsi que d'un secrétaire d'État chargé des Forêts, tous deux placés auprès du ministre de l'Agriculture. L'autre instruction est de préparer, dès le mois de novembre en cours, la prochaine campagne de récolte en assurant la disponibilité des équipements mécaniques nécessaires (en quantité et en qualité) pour toutes les zones de production, et ce, en concrétisant la décision du précédent Conseil des ministres relative à la création de coopératives de mécanisation agricole.

Le chef de l'État a interdit le maintien de terres agricoles en état d'inactivité ou d'abandon, une pratique injustifiée qui est en totale contradiction avec les principes de l'agriculture moderne. Le président a souligné la nécessité de combattre toute forme de rétention de la production agricole par les agriculteurs, l'État ayant largement ouvert la voie à l'achat des récoltes stratégiques aux meilleurs prix. Le président a interdit totalement l'utilisation du maïs comme fourrage vert pour l'alimentation du bétail en Algérie ; cette pratique n'a eu aucun impact positif sur la production de viande ou sur la satisfaction des besoins du marché national, mais a, au contraire, entraîné une pénurie aiguë de maïs en grains.

Lutte contre toutes les formes de fraude

Le président a ordonné l'intensification de la lutte contre toutes les formes de fraude dans le secteur agricole, depuis la production jusqu'à la distribution et l'approvisionnement. Une instruction a été donnée de réexaminer le fonctionnement et l'organisation des entreprises relevant du secteur agricole, ainsi que la pertinence de leurs missions. Le Président a chargé le ministre de l'Agriculture de préparer une présentation spécifique, à soumettre de nouveau au Conseil des ministres, portant sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de ces recommandations et sur les effets de l'application des dispositions de la loi d'orientation agricole. Par ailleurs, le Président de la République a ordonné aux membres du gouvernement d'intégrer les statistiques de leurs départements ministériels dans les systèmes de la plateforme numérique nationale relevant du Haut-Commissariat à la Numérisation.

Le chef de l'État a ordonné la multiplication des laboratoires de contrôle au niveau des ports et des aéroports (en allant au-delà des deux laboratoires actuellement en service) afin de préserver la santé publique. Cette mesure doit être déployée en priorité dans les ports les plus actifs, notamment ceux d'Oran, Mostaganem, Ghazaouet, Jijel et Annaba. Le Président a instruit le ministre de la Justice de renforcer le dispositif juridique, dès la mise en place des laboratoires de contrôle, en prévoyant des sanctions maximales en cas d'implication délibérée dans l'introduction (via les aéroports, les ports ou les frontières terrestres) de substances ou de produits susceptibles de menacer la santé publique dans le pays.

Enfin, le Président a appelé le gouvernement à mobiliser ses services 24 heures sur 24, chacun dans son domaine de compétence et à son poste, et à s'investir pleinement dans la protection de la sécurité et de la santé de nos concitoyens, notamment en ce qui concerne l'importation de produits susceptibles de constituer un danger public.

UN PROGRAMME BAPTISÉ DE SON NOM PAR UNE UNIVERSITÉ AMÉRICAINE

Le professeur Noureddine Melikechi félicité par Tebboune

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a félicité samedi, le professeur Noureddine Melikechi pour avoir obtenu la haute distinction scientifique après qu'un programme a été baptisé de son nom à titre permanent par l'Université du Massachusetts et M. Kennedy.

"Toutes mes félicitations et toute ma considération au professeur Noureddine Melikechi, scientifique à la NASA, pour avoir obtenu cette haute distinction scientifique, après qu'un programme a été baptisé de son nom à titre permanent par l'Université du Massachusetts et M. Kennedy. L'Algérie est également fière de cette consécration de votre parcours et de votre empreinte, en tant que l'un des plus éminents scientifiques de notre époque", a écrit le président de la République sur son compte officiel sur les réseaux sociaux.

APRÈS SA VICTOIRE EN SUPERCOUPE D'AFRIQUE

L'USM Alger félicitée par Tebboune

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a félicité l'USM Alger pour avoir remporté, ce dimanche, la Supercoupe d'Afrique de football, pour la deuxième fois de son histoire.

Le Président de la République a écrit sur son compte personnel sur les réseaux sociaux : « Félicitations à l'Algérie et à l'USM Alger pour avoir remporté la Supercoupe d'Afrique pour la deuxième fois. Un grand bravo à "Soustara", aux joueurs, au staff technique et aux supporters de l'USMA, partout où ils se trouvent. »



EDITO

Le Sahel n'appartient ni à Paris ni à Bruxelles

Wassila. B

La déclaration attribuée à un prétendu porte-parole de l'Union européenne, affirmant que Bruxelles suivrait de près le déploiement d'unités algériennes au Niger et chercherait à obtenir des précisions sur sa portée, ses objectifs et sa base, s'effondre à l'examen des faits. Des sources autorisées ont confirmé à l'APS qu'aucune démarche de cette nature n'a été entreprise auprès des autorités algériennes : ni demande de clarification, ni sollicitation officielle, ni échange diplomatique correspondant à ces propos. Cette précision change radicalement la lecture de la séquence, car si de telles démarches avaient été engagées, elles auraient été catégoriquement rejetées par Alger, au motif qu'elles constitueraient une ingérence intolérable dans les affaires intérieures et les choix souverains d'un État indépendant. La déclaration d'Anouar El Anouni relève dès lors de l'affabulation pure et simple, d'autant qu'elle a été lue sur un plateau et préparée en réponse à une question d'un journaliste français, renforçant le sentiment d'une séquence soigneusement orchestrée. L'épisode révèle surtout un acharnement français contre l'Algérie : incapable d'accepter les évolutions géopolitiques consacrant l'affirmation des États africains et la recomposition des rapports de force au Sahel, Paris cherche à déplacer ses confrontations sur le terrain européen, en tentant d'instrumentaliser les institutions de l'UE pour donner une dimension communautaire à son hostilité envers Alger. La France n'a aucun titre à revendiquer sur le Sahel : elle n'en est ni le propriétaire ni l'arbitre, et les États de la région n'ont aucune obligation de soumettre leurs choix sécuritaires aux préférences françaises.

L'envoi d'unités algériennes au Niger, à la demande des autorités nigériennes et dans le cadre d'un accord bilatéral, relève des relations souveraines entre deux États. L'Algérie et le Niger partagent des frontières, des intérêts sécuritaires et des préoccupations stratégiques immédiates ; ils sont directement exposés aux menaces qui traversent le Sahel et n'ont attendu ni les recommandations de Bruxelles ni les appréciations de Paris pour mesurer les dangers pesant sur leur environnement commun. Il est surprenant de voir une communication fallacieusement attribuée à une institution européenne laisser entendre que cette coopération appellerait des demandes de précisions, alors qu'aucune démarche officielle n'a été entreprise auprès d'Alger et plus singulier encore de donner le sentiment que les décisions souveraines de deux pays africains devraient être soumises à l'appréciation d'acteurs extérieurs. La coopération algéro-nigérienne n'a pas vocation à satisfaire les calculs géopolitiques européens ou français ; elle répond aux intérêts de l'Algérie et du Niger.

La portée de cette affaire tient enfin au moment choisi. Les relations algéro-européennes sont déjà fragilisées, sur instigation de la France, par plusieurs différends, notamment les restrictions commerciales visant des produits algériens et les difficultés entourant le fonctionnement du Conseil d'Association. L'Union européenne doit faire toute la lumière sur les conditions dans lesquelles cette communication a été préparée et veiller à ce que ses institutions ne deviennent pas, une nouvelle fois, les instruments de contentieux bilatéraux. L'Algérie poursuivra, pour sa part, ses relations avec ses partenaires sur la base de ses intérêts nationaux, de ses engagements et de ses principes. L'indépendance algérienne n'est pas un sujet de discussion et la souveraineté nationale n'est pas une concession.

MARCHÉ DES FRUITS ET LÉGUMES

La pomme de terre frôle les 150 DA malgré des arrivages importants

Habib Benaouda

Alors que le marché de gros d'El Kerma a réceptionné près de 176 tonnes de ce tubercule, les prix au détail poursuivent leur ascension. Les écarts entre les tarifs pratiqués en amont et ceux imposés aux consommateurs remettent en question les circuits de distribution et la multiplication des intermédiaires.

La pomme de terre continue de renchérir sur les marchés de détail à Oran. Ces derniers jours, le kilogramme a atteint les 150 DA, une hausse qui suscite l'inquiétude des ménages, déjà confrontés à l'augmentation généralisée des prix des produits alimentaires, notamment les viandes et les poissons.

Cette envolée intervient pourtant dans un contexte d'approvisionnement relativement important. Le marché de gros d'El Kerma a réceptionné, hier, près de 176 tonnes de pommes de terre blanches et rouges, en provenance notamment d'Aïn Defla, Mostaganem, Tiaret et Aflou. Les prix de gros oscillaient entre 65 et 75 DA le kilogramme, selon la qualité et la provenance.

Les opérateurs expliquent les fluctuations de l'offre par la baisse des quantités réceptionnées et le retard de la récolte à Oued Souf. L'arrivée des nouvelles productions devrait, selon eux, améliorer l'approvisionnement et contribuer à la stabilisation des prix.

Mais c'est surtout l'écart entre les prix de gros et ceux pratiqués au détail qui suscite des interrogations. Si les commerçants invoquent les coûts de transport et leurs marges commerciales, la multiplication des intermédiaires semble peser lourdement sur le prix final.

La spéculation dans le viseur

Face à cette situation, les services de la Gendarmerie nationale, en coordination avec la Direction du commerce d'Oran, ont renforcé les contrôles dans plusieurs marchés et points de vente. Les opérations visent à vérifier les prix affichés, l'origine des produits et les conditions de commercialisation. Elles ciblent également les annonces trompeuses diffusées sur les réseaux sociaux, où des prix attractifs sont parfois affichés pour attirer les clients, avant que ceux-ci ne découvrent des tarifs nettement supérieurs sur place.

La Direction des services agricoles avait, pour sa part, précisé que le prix de commercialisation à la sortie des exploitations ne dépassait pas 70 DA le kilogramme, imputant les augmentations à l'intervention des intermédiaires et des spéculateurs.

Un agriculteur spécialisé dans la culture de la pomme de terre à Aflou déplore également cette situation, soulignant les charges importantes supportées par les producteurs, qui ne parviennent pas toujours à tirer profit de leurs récoltes.

Parallèlement, le développement de la production de plants couvre désormais près de 60 % des besoins des agriculteurs, tandis qu'un programme de développement de la pomme de terre saisonnière, notamment dans le Sud, vise à renforcer la production nationale.

L'enjeu reste désormais de traduire cette disponibilité en une baisse effective des prix sur les étals.

INVESTISSEMENTS PUBLICS

Accélérer la réalisation des projets et solder les opérations achevées

Meriem B

L'exécution des programmes de développement inscrits au titre de l'exercice 2026 a été au centre d'un examen consacré à l'état d'avancement des investissements publics dans la wilaya d'Oran. Lors d'une réunion de coordination présidée samedi par le wali, Brahim Ouchene, les responsables des secteurs concernés ont été appelés à accélérer la concrétisation des projets, à respecter les délais de livraison et à régulariser les situations financières des entreprises réalisatrices.

La rencontre a donné lieu à une présentation détaillée des différents dispositifs de financement mobilisés au profit du développement local. Les échanges ont notamment porté sur les opérations inscrites dans le cadre des programmes de soutien au développement social et économique des communes (ADSEC), du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales (CGSCL), ainsi que sur les projets relevant du budget de la wilaya pour l'année en cours.

Les responsables de plusieurs directions de l'exécutif ont exposé la situation des opérations relevant de leurs secteurs respectifs, notamment les travaux publics, l'hydraulique, l'éducation, la santé, le logement, les équipements publics, l'énergie, les activités sociales, la jeunesse et les sports. Cette évaluation a permis de passer en revue les différents programmes engagés et les actions inscrites dans les priorités de développement de la wilaya.

175 opérations couvrant un large éventail de secteurs

Un autre volet de la réunion a été consacré aux opérations notifiées à Oran au titre de l'exercice 2026. Dans son exposé, la directrice de la programmation et du suivi budgétaires a fait état de 175 opérations réparties entre plusieurs portefeuilles ministériels.

Cette programmation concerne un éventail important de domaines, parmi lesquels l'intérieur, la justice, les finances, l'énergie, les affaires des moudjahidine, l'éducation nationale, la formation professionnelle, la culture, la jeunesse et les sports. Elle englobe également l'agriculture, le développement rural et la pêche, le logement, l'urbanisme, les travaux publics, la santé, l'hydraulique et l'enseignement supérieur.

Cette diversité sectorielle traduit l'étendue des interventions programmées au niveau local, avec des projets relevant aussi bien des infrastructures que des équipements et des services publics.

À l'issue de cet examen, le wali a fixé plusieurs orientations aux responsables concernés. Il a notamment demandé de veiller à la livraison des projets dans les délais impartis et de lever les contraintes susceptibles de ralentir leur exécution.

L'accent a également été mis sur l'accélération du traitement des situations financières des entreprises ayant réalisé les travaux. Le chef de l'exécutif de wilaya a, enfin, instruit les services concernés de procéder à la clôture de toutes les opérations, afin d'assurer un meilleur suivi administratif et financier des programmes inscrits à l'exercice 2026.

PROTECTION CIVILE

Le chantier de la future unité principale inspecté par le wali

S Hadjar

L'achèvement de la future unité principale de la Protection civile à Oran doit désormais entrer dans une phase plus soutenue. C'est le message adressé par le wali, Brahim Ouchene, lors d'une visite de terrain consacrée à ce projet implanté à Haï Es-Sabah, où il a appelé à une mobilisation accrue de l'entreprise de réalisation pour accélérer le rythme du chantier.

Sur place, le chef de l'exécutif a pris connaissance de la situation de cette infrastructure à travers une présentation technique consacrée à l'état d'avancement de l'opération et aux difficultés qui avaient jusque-là compromis la poursuite normale des travaux. La visite s'est déroulée en présence du directeur de la Protection civile de la wilaya et de la directrice de l'organisme de contrôle technique de la construction (CTC), dont la participation a permis d'aborder les aspects techniques liés au projet.

Face aux explications fournies, le wali a particulièrement insisté sur la nécessité de passer à une étape concrète de relance du chantier. L'entreprise chargée de la réalisation a ainsi été appelée à renforcer ses équipes et à augmenter le nombre de travailleurs mobilisés, d'autant que les obstacles ayant jusque-là entravé l'avancement du projet ont été levés. L'objectif est de donner aux travaux une cadence à la hauteur des exigences liées à la livraison de cet équipement.

Le suivi de cette opération a également été placé au centre des instructions du wali, qui a demandé au directeur de la Protection civile de veiller personnellement à son évolution et de maintenir une surveillance rigoureuse sur les différentes étapes de réalisation.

Un renfort pour le dispositif d'intervention

La future infrastructure revêt un intérêt particulier pour le secteur de la Protection civile. Sa réalisation répond à l'impératif de consolider les moyens opérationnels du corps et de renforcer sa capacité à faire face aux différentes situations d'urgence.

À terme, cette unité devrait contribuer à améliorer la préparation des équipes, à optimiser leur déploiement et à garantir une plus grande célérité dans les interventions.

Dans une wilaya où la réactivité des services de secours constitue un enjeu majeur de sécurité publique, l'entrée en exploitation de cette structure représentera un renforcement supplémentaire du dispositif de protection des personnes et des biens.

EL ANÇOR

Le chantier des Andalouses passe à une nouvelle étape

S.M

La transformation de la promenade des Andalouses se dessine progressivement. Dans la commune d'El Ançor, les travaux engagés pour la remise à niveau de cette façade maritime avancent sur plusieurs fronts, avec une attention particulière portée à l'aménagement des espaces publics, à l'esthétique du site et à l'amélioration des conditions d'accueil des visiteurs. Le wali d'Oran, Brahim Ouchene, s'est rendu dimanche 8 novembre sur les lieux pour évaluer l'évolution du chantier et s'assurer de la prise en charge des différentes composantes du projet.

L'inspection a permis de constater le lancement de la construction des kiosques ainsi que l'avancement des travaux liés aux infrastructures de la Protection civile et de la Gendarmerie nationale. Le choix d'un revêtement de qualité pour les trottoirs constitue également l'un des aspects pris en compte dans cette opération, qui vise à donner davantage de cohérence et de fonctionnalité à l'ensemble de la promenade.

Au-delà des aménagements au sol, l'intervention porte sur l'environnement immédiat du front de mer. Le wali a notamment insisté sur la nécessité de revoir l'aspect des façades des immeubles faisant face à cet espace, considérant leur traitement comme un élément essentiel de la qualité visuelle du site.

L'objectif est de parvenir à un ensemble architectural et paysager harmonieux, où les équipements nouvellement installés s'intègrent pleinement dans leur environnement.

UNE PROMENADE AUX NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

Le projet prévoit, entre autres, l'installation de bancs modernes conçus selon un modèle uniforme, le renouvellement des équipements d'éclairage public et la mise en place de kiosques au cachet esthétique affirmé. La réhabilitation des trottoirs et l'organisation des différents espaces de la promenade viennent compléter ce dispositif, dont la finalité est de rendre le site plus confortable, accessible et agréable à fréquenter.

Lors de cette sortie, Brahim Ouchene a appelé à un suivi permanent des travaux et donné des instructions fermes pour garantir le respect des délais de réalisation. Il a également rappelé l'impératif de se conformer aux normes techniques et aux exigences de qualité à chaque étape de l'exécution.

CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION

ORAN, CAPITALE AFRICAINE DES COMPÉTENCES DU 16 AU 19 NOVEMBRE

Plus de 600 jeunes de plus de 18 pays attendus dans la capitale de l'Ouest

Bakhta Bacha



Placée sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, la première édition des Olympiades africaines des métiers réunira à Oran plus de 18 pays et 600 compétiteurs autour de 45 disciplines professionnelles. Au-delà de la confrontation des savoir-faire, cette manifestation ambitionne de faire de la formation professionnelle un instrument de rapprochement entre les pays africains et un levier de préparation aux mutations du monde du travail.

Oran s'apprête à accueillir un rendez-vous continental qui entend placer les compétences et l'excellence professionnelle au cœur de la coopération africaine. Prévue du 16 au 19 novembre 2026, cette manifestation a été présentée par la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nassima Arhab, lors d'une conférence de presse organisée au siège de son département ministériel. L'événement s'annonce d'une ampleur particulière, avec la participation de plus de 18 pays africains et quelque 600 candidats appelés à concourir dans 45 métiers, répartis en six familles professionnelles. Les organisateurs tablent également sur plus de 40 000 visiteurs, la mobilisation de 400 bénévoles et l'implication de 120 partenaires médiatiques. Plus de 30 délégations ministérielles sont, par ailleurs, attendues à Oran.

À travers cette rencontre, l'objectif est de donner une visibilité aux compétences des jeunes Africains, de promouvoir les métiers et de mettre en valeur le potentiel de la formation professionnelle dans l'accompagnement des transformations économiques et technologiques. La cérémonie d'ouverture, placée sous le signe de la diversité culturelle africaine, devra également traduire l'ambition de faire de cette manifestation un espace de partage et de rapprochement entre les peuples du continent.

Les compétences de demain au centre des débats

La dimension institutionnelle et stratégique de l'événement sera notamment portée par le Forum africain des politiques des compétences, prévu les 17 et 18 novembre, en partenariat avec l'Union africaine. Plus de 30 ministres et représentants de délégations officielles sont annoncés pour débattre de la modernisation des dispositifs de formation, de l'adaptation des cursus aux besoins du marché du travail et de l'évolution des qualifications. La numérisation, l'intelligence artificielle et les énergies renouvelables occuperont une place importante dans les échanges, aux côtés des questions relatives au développement des partenariats et à la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles. Ces travaux devront déboucher sur le « Cadre d'action d'Oran 2026-2027 », appelé à transformer les recommandations communes en projets opérationnels. Pour la ministre Nassima Arhab, l'enjeu ne réside donc pas uniquement dans l'organisation de compétitions professionnelles, mais dans la construction d'une vision africaine partagée, où les compétences constituent un facteur d'intégration économique et la formation un vecteur de coopération durable. Un rendez-vous qui entend ainsi placer la jeunesse africaine au cœur des perspectives de développement du continent.

FORMATION PROFESSIONNELLE ET TOURISME À ORAN

Les guides touristiques se perfectionnent en anglais

Sarah M

Dans un secteur où la qualité de l'accueil et la capacité à faire découvrir un territoire constituent des facteurs essentiels d'attractivité, la maîtrise des langues étrangères s'impose comme une compétence incontournable.

À Oran, une nouvelle session de formation en anglais, destinée aux guides touristiques, vient d'être lancée dans le cadre d'une coopération entre les secteurs de la formation professionnelle et du tourisme.

Le centre de formation professionnelle et d'apprentissage chahid Larbi Krim, à Es-Seddikia, a accueilli, ce dimanche, le lancement officiel de cette session de formation au profit des guides touristiques de la wilaya.

Cette initiative s'inscrit dans le prolongement des actions de coordination engagées entre les directions de la formation et de l'enseignement professionnels et du tourisme et de l'artisanat, avec pour objectif de rapprocher davantage les dispositifs de formation des besoins du secteur touristique.

L'enjeu est de doter les professionnels concernés de compétences linguistiques mieux adaptées aux exigences de leur métier. La maîtrise de l'anglais doit leur permettre de fluidifier les échanges avec les visiteurs étrangers, de mieux répondre à leurs attentes et de restituer, avec davantage de précision, les dimensions historiques et culturelles des sites qu'ils leur font découvrir.

Au-delà de l'apprentissage d'une langue, cette formation répond ainsi à un impératif de professionnalisation.

Le guide touristique ne se limite pas à accompagner les visiteurs d'un site à un autre.

Il constitue également un intermédiaire essentiel entre le patrimoine local et ceux qui viennent le découvrir.

Sa capacité à communiquer, à expliquer et à transmettre participe directement à la perception de la destination.

Valoriser le patrimoine par la formation

Pour Oran, dont le potentiel touristique repose notamment sur la richesse de son patrimoine historique, architectural et culturel, le renforcement de ces compétences représente un enjeu particulier. La valorisation de ce capital ne dépend pas uniquement de la diversité des sites et des paysages, mais également de la qualité de leur présentation et de leur mise en récit auprès des visiteurs.

En investissant dans la formation linguistique des guides, les deux secteurs entendent donc contribuer à une meilleure promotion de la destination oranaise et à l'amélioration des conditions d'accueil des touristes de différentes nationalités. Une démarche qui place le développement des compétences humaines au cœur de la valorisation touristique du territoire.

VOL DE DOCUMENTS BANCAIRES, ESCROQUERIE ET EXTORSION

Un suspect interpellé à El Barki

T. K

L'affaire pourrait faire émerger de nouvelles plaintes. Après l'interpellation d'un individu soupçonné d'être impliqué dans plusieurs infractions, les services de la Sûreté de wilaya d'Oran sollicitent le concours des citoyens susceptibles d'avoir été victimes de ses agissements ou de détenir des informations utiles à l'enquête.

L'intervention des éléments de la 20e Sûreté urbaine d'El Barki a permis l'arrestation d'un individu identifié par les initiales Z. I., cité dans une affaire aux ramifications potentiellement plus larges. Les faits examinés par les enquêteurs portent notamment sur le vol de documents bancaires, l'escroquerie, les menaces, l'extorsion ainsi que l'appropriation de biens appartenant à autrui.

Au-delà de cette interpellation, les services de police entendent désormais identifier d'éventuelles autres victimes et recueillir tout témoignage susceptible de contribuer à la manifestation de la vérité. C'est dans cette perspective qu'un appel à témoins a été rendu public par la Sûreté de wilaya, en application de l'article 26 du Code de procédure pénale et sur autorisation du procureur de la République près le tribunal de Fellaoucen.

Toute personne ayant eu des relations ou effectué des transactions avec le suspect, estimant avoir été lésée par ses agissements ou disposant d'informations en rapport avec cette affaire, est invitée à se rapprocher du parquet près le tribunal de Fellaoucen ou du siège de la 20e Sûreté urbaine. Les intéressés pourront y déposer plainte ou faire part de leur témoignage.

Cet appel vise ainsi à élargir le champ des investigations et à permettre aux autorités judiciaires de disposer de nouveaux éléments susceptibles d'éclairer les circonstances de cette affaire.

DEUX INDIVIDUS INTERPELLÉS

Ils terrorisaient les riverains avec des chiens dressés et des armes blanches

Toufik K

Deux individus soupçonnés d'appartenir à une bande criminelle spécialisée dans les agressions de citoyens sur la voie publique ont été interpellés par les services de la Sûreté de daïra de Oued Tlélat, à Oran. Les mis en cause auraient utilisé des chiens dressés pour intimider et menacer les passants, tout en exhibant des armes blanches prohibées. L'intervention des policiers fait suite à la diffusion d'une vidéo sur les réseaux sociaux, montrant l'un des suspects déambulant dans un quartier résidentiel avec des armes blanches de grand calibre et des chiens dressés, semant la peur parmi les habitants. L'exploitation de cette séquence a permis aux enquêteurs de déclencher des investigations afin d'identifier les auteurs de ces agissements.

Les recherches menées par les éléments de la Sûreté de daïra ont rapidement abouti à l'identification des deux suspects, qui ont été localisés puis arrêtés dans un court laps de temps.

L'opération s'est également soldée par la saisie d'armes blanches prohibées et la confiscation de deux chiens utilisés, selon les éléments de l'enquête, pour intimider les citoyens et faciliter les agressions.

À l'issue des procédures d'enquête, un dossier judiciaire a été constitué à l'encontre des deux mis en cause, lesquels ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes.

L'opération a été menée par les services opérationnels de la Sûreté nationale, relevant de la Sûreté de wilaya d'Oran.

CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION

MASCARA

L'écart des prix entre producteurs et consommateurs à l'examen



I. Yacine

La différence entre les prix pratiqués à la production et ceux payés par les consommateurs constitue l'un des principaux enjeux de la commercialisation des produits agricoles. L'examen de cette chaîne, depuis les exploitations agricoles jusqu'aux points de vente, vise à identifier les facteurs qui influencent la formation des prix et à améliorer la transparence des transactions commerciales dans la wilaya de Mascara. Une réunion de travail consacrée à l'évolution des prix des produits agricoles s'est tenue dimanche, sous la présidence du wali de Mascara, Fouad Aïssi.

Les échanges ont notamment porté sur les différences constatées entre les prix à la production et ceux appliqués au cours des opérations de commercialisation et de distribution.

Les participants ont également examiné les différents facteurs intervenant dans la fixation des prix, notamment les conditions d'acheminement des produits et la succession des intermédiaires entre les exploitations et les consommateurs.

Le renforcement de la coordination entre les services du commerce et de l'agriculture, ainsi que les représentants des professionnels, figure parmi les orientations retenues.

Cette collaboration doit permettre de disposer d'informations plus précises sur l'évolution des prix aux différentes étapes de la commercialisation et de mieux identifier les points où se creusent les écarts tarifaires. Les recommandations portent également sur l'intensification des opérations de contrôle des circuits de distribution et de commercialisation.

L'objectif est de déterminer sur le terrain les raisons des différences entre les prix pratiqués à la production et ceux proposés aux consommateurs. La question du nombre d'intervenants dans la chaîne commerciale a également été abordée.

Les orientations formulées préconisent de revoir les mécanismes de commercialisation afin de réduire les intermédiaires jugés non indispensables, susceptibles d'alourdir le prix final des produits agricoles.

Un autre volet concerne la disponibilité des produits sur les marchés et la régularité de leur approvisionnement.

Les recommandations insistent sur la nécessité de disposer de données actualisées sur les prix à la source, afin de faciliter les comparaisons et de repérer les éventuels écarts nécessitant des vérifications. L'ensemble de ces mesures s'inscrit dans une démarche visant à mieux organiser la circulation des produits agricoles, à accompagner les producteurs et à préserver le pouvoir d'achat des consommateurs.

L'enjeu réside désormais dans la coordination des différents intervenants et dans l'exploitation des données recueillies tout au long de la chaîne de commercialisation.

PROJET « GARDENS OF BABYLON »

Une start-up universitaire distinguée à Marseille

I. Y

Le projet « Gardens of Babylon », issu de l'incubateur de l'Université Mustapha Stambouli de Mascara, a remporté un prix au concours SILA, organisé en France. Il figure parmi les dix start-up retenues pour bénéficier d'un programme d'accompagnement spécialisé, mis en œuvre par Expertise France. Ce dispositif prévoit une enveloppe de prestations techniques et de conseil comprise entre 10 000 et 30 000 euros par entreprise, selon ses besoins. Cette distinction intervient à l'issue de la participation de l'équipe algérienne aux rencontres « Invest & Connect 2026 » et à la troisième édition du Forum méditerranéen de l'intelligence artificielle, organisés à Marseille du 3 au 5 novembre. Sélectionné pour représenter l'Algérie dans le cadre du programme SILA, le projet a été présenté à des investisseurs et à des experts, avec pour objectif d'explorer des possibilités de financement et de partenariat. Développée par une équipe de l'incubateur universitaire, la solution repose sur l'exploitation de l'intelligence artificielle pour analyser les données agricoles et les transformer en recommandations destinées à la gestion de l'irrigation. L'objectif est d'aider les exploitants agricoles à mieux déterminer les besoins en eau des cultures, à rationaliser les apports hydriques et à optimiser l'utilisation des ressources disponibles. Cette approche associe les outils numériques aux besoins du secteur agricole, en s'appuyant sur les données pour orienter les décisions relatives aux volumes et aux périodes d'arrosage.

Des perspectives de financement et de développement

Durant les trois jours de la manifestation, les membres de l'équipe ont participé à des sessions de formation et d'encadrement animées par des experts du cabinet EY. Ils ont également présenté leur solution devant des investisseurs et pris part à des rencontres d'affaires bilatérales consacrées aux possibilités de coopération, de financement et d'accès à de nouveaux marchés. La sélection parmi les dix start-up lauréates du concours SILA leur ouvre désormais l'accès à un accompagnement technique et consultatif assuré par Expertise France. La valeur des prestations, comprise entre 10 000 et 30 000 euros, sera déterminée en fonction des besoins de chaque entreprise.

Ce soutien vise notamment à consolider les solutions développées, à accélérer leur croissance et à préparer leur accès au financement. Cette distinction met également en lumière les activités de l'incubateur de l'Université Mustapha Stambouli, qui s'inscrit dans le dispositif universitaire de promotion de l'innovation et de l'entrepreneuriat, relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Pour l'équipe de Gardens of Babylon, cette reconnaissance ouvre une nouvelle étape dans le développement de sa solution, avec des perspectives de renforcement technique et de recherche de partenaires, dans un domaine où les technologies numériques sont mobilisées au service de la gestion de l'eau en agriculture.

TLEMCEN

Une feuille de route pour améliorer le cadre de vie



O.DEGUI

Le wali de Tlemcen, Kamel Nouicer, a tenu samedi 7 novembre 2026 une séance de travail au siège du cabinet de la wilaya, en présence des directeurs concernés et des représentants de la commune et du bureau d'études.

Objectif : élaborer une feuille de route pour améliorer le paysage urbain et remédier aux lacunes relevées dans les quartiers et rues principales, selon une approche fondée sur un diagnostic précis, l'attribution des responsabilités et la fixation d'échéances.

Premier point abordé : la gestion des déchets. Suite aux instructions du wali, les services concernés élaborent une carte détaillée identifiant l'emplacement et la répartition des points de déchets dans les quartiers et rues principales. Ils travaillent également à la mise en place d'un système intégré de collecte, d'enlèvement et de traitement, au-delà des solutions temporaires. L'accent a été mis sur l'organisation des équipes de balayage et de dépollution, le renforcement du suivi et l'allocation des ressources nécessaires pour garantir la continuité des opérations de nettoyage.

Deuxième point : l'éclairage public.

Une étude menée sur l'état du réseau dans différents quartiers et axes principaux a permis d'identifier les lacunes et d'élaborer un programme visant à étendre la couverture et à améliorer l'efficacité de l'éclairage.

La réunion a également examiné les propositions des bureaux d'études concernant les projets de développement urbain, en insistant sur des conceptions modernes et de haute qualité, respectant le caractère unique de la ville et garantissant une exécution de qualité, un entretien facile et une bonne ergonomie.

Les priorités, les projets réalisables et les procédures administratives, techniques et financières ont aussi été abordés.

M. Kamel Nouicer a souligné l'importance de passer de mesures ponctuelles à des solutions durables, reposant sur une coordination étroite entre les services concernés, un suivi continu et une évaluation périodique.

Cela permettra d'améliorer l'environnement urbain, d'élever la qualité de vie et de renforcer l'attractivité de Tlemcen, tout en étendant les efforts à l'ensemble du Grand Tlemcen.

Turf

CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
N° 3743 Lundi 09 Novembre 2026

Hippodrome Ghellab Attia de M'Sila

Journée N° 224

Par **Zeggai Abdelkader**

TURF

Fiche technique: Paris Quarté et Quinté

Départ de la première course à 16h - Prix: Kessabia - Pur-Sang arabe
Distance : 1.000 mètres - Dotation : 350.000 DA - Paris Tiercé Quarté-Quinté

PROPRIETAIRES		CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
HARAS EL NASR	1	VIBIORE	T. ALI OUAR	57	13	M. ZERGUINE
D. LEMMADI	2	IMEN LAKRAD (0)	Y. MOUISSI	57	1	MED. HAMIDI
T. BENSAID	3	RIMEL EL DJANOUB	A. KOUAOUCI	55	5	PROPRIETAIRE
H. BELAKHIT	4	EL MAHIB DE DILMI	S. BENYETTOU	55	12	PROPRIETAIRE
S. HADJI	5	DEUTCH (0)	D. BOUBAKRI	55	2	EH. CHAABI
T. DLIH	6	OUALOUNDA	O. CHEBBAH	54	10	PROPRIETAIRE
S. ZERGUINE	7	TAREK IBN ZIYAD	F. CHAABI	54	9	M. ZERGUINE
D. HAMANI	8	HODNA D'HEM	T. LAZREG	54	6	M. ZERGUINE
A. LEHAS	9	TADJ EL HADJLA	A. HEBRI	54	3	PROPRIETAIRE
M. ZAIRI	10	DJELTA EL HOCINE	AH. CHAABI	53	4	PROPRIETAIRE
M. CHOUDER	11	TAHRIR (0)	MS. AIDA	53	8	PROPRIETAIRE
MB. KERRI	12	GOLNARA (0)	AB. AIDA	54	11	PROPRIETAIRE
N. AYACHE	13	SAKAR ACHILLE (0)	AP/ Y. CHELLAL	52	7	CH. FRIDJA

1 - VIBIORE

T. ALI OUAR 57 kg
13-03-2026 1.300 m 5ème
T. LAZREG 55 kg 13 pts
17-04-2026 1.300 m 10ème
AN. CHAABI 52 kg 13 pts
08-09-2026 1.100 m 3ème
T. LAZREG 55 kg 13 pts
25-09-2026 1.200 m 9ème
O. CHEBBAH 56 kg 12 pts
08-10-2026 1.300 m 9ème
T. AL OUAR 55 kg 12 pts
Le parcours du jour lui convient pour négocier une place honorable sur sa distance de prédilection.
Conclusion : Une priorité.

2 - IMEN LAKRAD

Y. MOUISSI 57 kg
09-09-2026 1.000 m 14ème
Y. LOUCIFI 55 kg 14 pts
27-09-2026 1.100 m 6ème
A. HEBRI 56 kg 14 pts
02-10-2026 1.100 m 6ème
Y. MOUISSI 55 kg 12 pts
21-10-2026 1.000 m 5ème
MS. AIDA 53 kg 12 pts
31-10-2026 1.200 m 15ème
T. ALI OUAR 54 kg 15 pts
Sa participation à l'arrivée n'est pas envisageable dans ce genre de course.
Conclusion : A revoir.

3 - RIMEL EL JANOUB

A. KOUAOUCI 55 kg
24-08-2026 1.000 m 8ème
AB. ATALLAH 54 kg 13 pts
30-08-2026 1.000 m 3ème
AB. ATALLAH 54 kg 13 pts
13-09-2026 1.300 m 6ème
AB. ATALLAH 54 kg 12 pts
05-10-2026 1.100 m 10ème
SH. BENYETTOU 54 kg 12 pts
11-10-2026 1.300 m 9ème
A. KOUAOUCI 55 kg 12 pts
Ses grandes capacités peuvent l'avantager pour se défendre malgré ses récentes tentatives.
Conclusion : Une priorité.

4 - EL MAHIBE DE DILMI

S. BENYETTOU 55 kg
29-08-2025 1.200 m 7ème
B. GACEM 57 kg 13 pts
08-10-2025 1.100 m 14ème
B. GACEM 57 kg 15 pts
04-01-2026 1.300 m 6ème
H. RAACHE 55 kg 12 pts
10-09-2026 1.500 m 6ème
AH. CHAABI 53 kg 14 pts
18-09-2026 1.200 m 4ème
AH. CHAABI 55 kg 12 pts
Il demeure compétitif pour un accessit dans un parcours qui lui convient.
Conclusion : Une priorité.

5 - DEUTCH

D. BOUBAKRI 55 kg
26-09-2026 1.000 m 11ème
AN. CHAABI 53 kg 16 pts
03-10-2026 1.300 m 4ème
AH. CHAABI 53 kg 12 pts
11-10-2026 1.300 m 11ème
AH. CHAABI 54 kg 12 pts
23-10-2026 1.400 m 11ème
AF. BENZERGUINE 54 kg 12 pts
27-10-2026 1.300 m 10ème
AF. BENZERGUINE 54 kg 12 pts
Le changement de monte pourrait bien avantager ses chances dans cette épreuve.
Conclusion : Une possibilité.

6 - OUALOUNDA

O. CHEBBAH 54 kg
02-03-2026 1.200 m 6ème
AB. AIDA 55 kg 12 pts
05-04-2026 1.200 m 3ème
AB. AIDA 55 kg 12 pts
19-04-2026 1.400 m 8ème
O. CHEBBAH 55 kg 12 pts
18-10-2026 1.200 m 10ème
AH. CHAABI 53 kg 12 pts
25-10-2026 1.600 m 10ème
O. CHEBBAH 54 kg 12 pts
Elle n'a montré aucune valeur suffisante lors de ses dernières tentatives.
Conclusion : A revoir.

7 - TAREK IBN ZIYAD

F. CHAABI 54 kg
27-04-2026 1.400 m retiré
M. CHEBILI 54 kg 12 pts
25-09-2026 1.200 m retiré
F. CHAABI 56 kg 12 pts
12-10-2026 1.000 m 6ème
D. BOUBAKRI 53 kg 12 pts
23-10-2026 1.400 m 6ème
D. BOUBAKRI 53 kg 12 pts
04-11-2026 1.200 m 5ème
F. CHAABI 54 kg 13 pts
Son dernier accessit lui donne une priorité pour se confirmer.
Conclusion : Une priorité.

8 - HODNA D'HEM

T. LAZREG 54 kg
02-05-2026 1.300 m 9ème
T. LAZREG 55 kg 12 pts
12-09-2026 1.300 m 8ème
T. LAZREG 54 kg 12 pts
08-10-2026 1.300 m 5ème
T. LAZREG 54 kg 12 pts
23-10-2026 1.400 m 9ème
AB. AIDA 55 kg 12 pts
04-11-2026 1.200 m N.P
T. LAZREG 55 kg 13 pts
Ses récentes tentatives ne plaident pas en sa faveur.
Conclusion : A revoir.

9 - TADJ EL HADJLA

A. HEBRI 54 kg
09-01-2026 1.200 m 7ème
T. LAZREG 55 kg 12 pts
24-01-2026 1.200 m retirée
CH. ATALLAH 54 kg 13 pts
31-08-2026 1.100 m 8ème
A. HEBRI 54 kg 12 pts
26-09-2026 1.000 m 4ème
A. HEBRI 54 kg 16 pts
02-10-2026 1.100 m 11ème
A. HEBRI 55 kg 12 pts
Le parcours du jour lui convient pour tirer son épingle du jeu.
Conclusion : Une priorité.

10 - DJELTA EL HOCINE

AH. CHAABI 53 kg
29-08-2025 1.200 m 2ème
K. RAHMOUNE 55 kg 13 pts
24-10-2025 1.500 m 5ème
H. RAACHE 55 kg 13 pts
21-11-2025 1.500 m 7ème
B. GACEM 54 kg 17 pts
19-12-2025 1.600 m 5ème
AH. CHAABI 52 kg 12 pts
09-10-2026 1.100 m 4ème
AH. CHAABI 52 kg 12 pts
Elle aura une chance logique pour négocier une place honorable. A retenir en très bonne place avec son jockey habituel.
Conclusion : Une priorité.

11 - TAHRIR

MS. AIDA 53 kg
16-05-2025 1.100 m 10ème
F. AMMAR 53 kg 13 pts
02-02-2026 1.300 m 12ème
JJ/ MA. AIDA 51 kg 14 pts
07-02-2026 1.100 m 10ème
CH. ATALLAH 54 kg 12 pts
17-04-2026 1.300 m retiré



12 - GOLNARA

AB. AIDA 54 kg
06-04-2026 1.400 m 13ème
M. SENOUCI 55 kg 14 pts
24-08-2026 1.000 m 6ème
T. LAZREG 55 kg 13 pts
21-09-2026 1.000 m 4ème
Y. KERRI 57 kg 12 pts
28-09-2026 1.100 m retirée
D. BOUBAKRI 52 kg 12 pts
24-10-2026 1.200 m 6ème
MS. GUEHIOUCHE 55 kg 13 pts
03-10-2026 1.300 m 10ème
O. CHEBBAH 53 kg 12 pts
Sa participation dans cette épreuve n'est qu'une simple figuration pour garnir les stalles.
Conclusion : A revoir.

13 - SAKAR ACHILLE

AP/ Y. CHELLAL 52 kg
18-09-2026 1.200 m 11ème
R. KHELIFI 50 kg 12 pts
09-10-2026 1.100 m retiré
R. KHELIFI 50 kg 12 pts
Il ne fera qu'une simple figuration pour garnir les stalles.
Conclusion : A revoir.

Résultats et Rapports P.M.U
Hippodrome de Barika
Dimanche 08/11/2026

Paris QUARTE-QUINTE
1 - 10 - 8 - 4 - 12
QUARTE
G: 1.700 DA P: 170 DA
QUINTE
G: 45.210 DA P: 180 DA

PRONOSTICS

PARI TIERCE	PARI QUARTE	PARI QUINTE
10 - 1 - 4 - 9	10 - 1 - 4 - 9 - 3	10 - 1 - 4 - 9 - 3 - 7
Possibilités: 3 - 7	Possibilités: 7 - 12	Possibilités: 12 - 5
Champ F : 10 - 1 - X	Champ F : 10 - 1 - 4 - X	Champ F : 10 - 1 - 4 - 9 - X
Champ F : 10 - X - 4	Champ F : 10 - 1 - X - 9	Champ F : 10 - 1 - 4 - X - 3
Champ D : X - 1 - 4	Champ D : 10 - 1 - X - X	Champ D : 10 - 1 - 4 - X - X
10 - 4 - 1 - 9 - 3	10 - 4 - 1 - 9 - 3 - 12	10 - 4 - 1 - 9 - 3 - 12 - 5